

# Les Infos de Base

Mercredi 19 novembre 2014  
volume 17, numéro 47  
ISSN 1492-0670



**GAUDET**  
ÉDITEUR LTÉE

## État de la publication

Les *Infobases Lois et Règlements du Québec* sont à jour au 1<sup>er</sup> novembre 2014.

Les *Infobases Lois et Règlements du Canada* sont à jour au 15 octobre 2014.

Les *Infobases Lois et Règlements de l'Ontario* sont à jour au 30 octobre 2014.

Le *Code civil du Québec — Accès aux règles* est à jour au 25 octobre 2014.

Le *Dictionnaire encyclopédique du Droit québécois* est à jour au 25 octobre 2014 et contient maintenant 9 560 termes ou mots de renvoi pertinents.

## Modifications aux lois du Québec

*Aucune modification cette semaine.*

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, elles ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

## Modifications aux règlements du Québec

*Règlement sur les formules et les relevés d'honoraires relatifs à la Loi sur l'assurance maladie*, RLRQ, c. **A-29**, r. 7, aa. 8.1, 8.3.

*Règlement modifiant le Règlement sur les formules et les relevés d'honoraires relatifs à la Loi sur l'assurance maladie*, D. 957-2014 du 05-11-14, (2014) 146 G.O. 2, 4095, aa. 1-2.

*Règlement sur les diplômes délivrés par les établissements d'enseignement désignés qui donnent droit aux permis et aux certificats de spécialistes des ordres professionnels*, RLRQ, c. **C-26**, r. 2, a. 1.20.

*Règlement modifiant le Règlement sur les diplômes délivrés par les établissements*

*d'enseignement désignés qui donnent droit aux permis et aux certificats de spécialistes des ordres professionnels*, D. 923-2014 du 22-10-14, (2014) 146 G.O. 2, 3983, a. 1.

*Décret sur le personnel d'entretien d'édifices publics de la région de Montréal*, RLRQ, c. **D-2**, r. 15, a. 2.03.

*Décret modifiant les décrets sur le personnel d'entretien d'édifices publics des régions de Montréal et de Québec*, D. 964-2014 du 05-11-14, (2014) 146 G.O. 2, 4097, a. 1.

*Décret sur le personnel d'entretien d'édifices publics de la région de Québec*, RLRQ, c. **D-2**, r. 16, a. 2.03.

*Décret modifiant les décrets sur le personnel d'entretien d'édifices publics des régions de Montréal et de Québec*, D. 964-2014 du 05-11-14, (2014) 146 G.O. 2, 4097, a. 2.

*Règlement sur la qualification en plongée subaquatique récréative*, RLRQ, c. **S-3.1**, r. 8, a. 17.1, ann. 7-13.

*Règlement modifiant le Règlement sur la qualification en plongée subaquatique récréative*, AM 2014 du 14-10-14, (2014) 146 G.O. 2, 3984, aa. 1, 2.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ils ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

## Modifications aux lois du Canada

*Loi sur l'accès à l'information*, L.R.C. (1985), ch. **A-1**, ann. II.

*Loi améliorant la sécurité des témoins*, L.C. 2013, ch. 29, a. 22.

*Loi sur le programme de protection des témoins*, L.C. **1996**, ch. **15**, titre, aa. 1, 2, 2.1, 3, 4, 6, 7, 8, 8.1, 9, 10, 10.1-10.3, 11 et intertitre le précédant, 11.1-11.5, 12, 12.1-13.1, 14 et intertitre le précédant, 14.1, 15, 16, 17, 18, 20, annexe.

*Loi améliorant la sécurité des témoins*, L.C. 2013, ch. 29, aa. 1-21.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, elles ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

## Modifications aux règlements du Canada

*Loi sur la commercialisation des*

## Dans ce numéro

### 1 État de la publication

Modifications aux lois du Québec

Modifications aux règlements du Québec

Modifications aux lois du Canada

Modifications aux règlements du Canada

Gaudet Éditeur Ltée  
5278 rue Nantel  
Saint-Hubert QC J3Y 9A7  
514/893-2526 (téléphone)  
1-800/481-8702 (sans frais)  
450/443-3642 (télécopieur)  
[info@gaudet.qc.ca](mailto:info@gaudet.qc.ca)  
<http://www.gaudet.qc.ca/>

produits agricoles, L.R.C. (1985), ch. A-6.

*Ordonnance sur les contributions exigibles des producteurs de bois de la région de Québec (marchés interprovincial et commerce d'exploitation), DORS/98-277, aa. 1, 2.*

*Ordonnance modifiant l'Ordonnance sur les contributions exigibles des producteurs de bois de la région de Québec (marchés interprovincial et commerce d'exportation), DORS/2014-245 du 30-10-14, (2014) 148 Gaz. Can. II, 2694, aa. 1, 2.*

Loi sur la Société canadienne des postes, L.R.C. (1985), ch. C-10.

*Règlement sur les boîtes aux lettres, DORS/83-743, aa. 2, ann. III, IV.*

*Règlement modifiant le Règlement sur les boîtes aux lettres, DORS/2014-259 du 07-11-14, (2014) 148 Gaz. Can. II, 2959, aa. 1-6.*

Loi sur la taxe d'accise, L.R.C. (1985), ch. E-15.

*Règlement sur les représentants d'artistes (TPS/TVH), DORS/91-25, titre, a. 1 et l'intertitre le précédent, annexe.*

*Règlement no 6 modifiant divers règlements relatifs à la TPS/TVH, DORS/2014-248 du 31-10-14, (2014) 148 Gaz. Can. II, 2700, aa. 1-4.*

*Règlement sur les jeux de hasard (TPS/TVH), DORS/91-28, a. 3.*

*Règlement no 6 modifiant divers règlements relatifs à la TPS/TVH, DORS/2014-248 du 31-10-14, (2014) 148 Gaz. Can. II, 2700, a. 5.*

*Règlement sur les produits importés non taxables (TPS/TVH), DORS/91-31, aa. 2, 3.*

*Règlement no 6 modifiant divers règlements relatifs à la TPS/TVH, DORS/2014-248 du 31-10-14, (2014) 148 Gaz. Can. II, 2700, aa. 6, 7.*

*Règlement sur les frais, droits et taxes (TPS/TVH), DORS/91-34, a. 3.*

*Règlement no 6 modifiant divers règlements relatifs à la TPS/TVH, DORS/2014-248 du 31-10-14, (2014) 148 Gaz. Can. II, 2700, a. 8.*

*Règlement sur la fourniture de publications par un inscrit (TPS/TVH), DORS/91-43, titre, aa. 1 et l'intertitre le précédent, 2.*

*Règlement no 6 modifiant divers règlements relatifs à la TPS/TVH, DORS/2014-248 du 31-10-14, (2014) 148 Gaz. Can. II, 2700, aa. 9-11.*

*Règlement sur les renseignements à inclure dans les notes de crédit et les notes de débit (TPS/TVH), DORS/91-44, titre, aa. 1 et l'intertitre le précédent, 3.*

*Règlement no 6 modifiant divers règlements relatifs à la TPS/TVH, DORS/2014-248 du 31-10-14, (2014) 148 Gaz. Can. II, 2700, aa. 12-14.*

*Règlement sur les renseignements nécessaires à une demande de crédit de taxe sur les intrants (TPS/TVH), DORS/91-45, titre, aa. 1 et l'intertitre le précédent, 3.*

*Règlement no 6 modifiant divers règlements relatifs à la TPS/TVH, DORS/2014-248 du 31-10-14, (2014) 148 Gaz. Can. II, 2700, aa. 15-17.*

Loi sur les licences d'exportation et d'importation, L.R.C. (1985), ch. E-19.

*Liste des marchandises d'importation contrôlée, C.R.C., ch. 604, aa. 80, 81.*

*Décret modifiant la Liste des marchandises d'importation contrôlée, DORS/2014-247 du 31-10-14, (2014) 148 Gaz. Can. II, 2696, a. 1.*

*Liste des pays désignés (armes automatiques), DORS/91-575.*

*Décret modifiant la Liste des pays désignés (armes automatiques), DORS/2014-257 du 07-11-14, (2014) 148 Gaz. Can. II, 2647, a. 1.*

Loi sur les offices des produits agricoles, L.R.C. (1985), ch. F-4.

*Règlement canadien sur le contingentement de la commercialisation des poulets, DORS/2002-36, annexe.*

*Règlement modifiant le Règlement canadien sur le contingentement de la commercialisation des poulets, DORS/2014-244 du 30-10-14, (2014) 148 Gaz. Can. II, 2692, a. 1.*

Code canadien du travail, L.R.C. (1985), ch. L-2.

*Règlement de 2012 sur le Conseil canadien des relations industrielles, DORS/2001-520, aa. 1, 7, 12.1, 32, 35, 41.*

*Règlement modifiant le Règlement de 2012 sur le Conseil canadien des relations industrielles, DORS/2014-243 du 28-10-14, (2014) 148 Gaz. Can. II, 2689, aa. 1-6.*

Loi sur la pension de la fonction publique, L.R.C. (1985), ch. P-36.

*Règlement sur les prestations supplémentaires de décès, C.R.C., ch. 1360, ann. III.*

*Règlement modifiant le Règlement sur les prestations supplémentaires de décès, DORS/2014-249 du 31-10-14, (2014) 148 Gaz. Can. II, 2709, a. 1.*

Loi sur le statut de l'artiste, L.C. 1992, ch. 33.

*Règlement sur les procédures se rapportant à la Loi sur le statut de l'artiste, DORS/2014-176, aa. 12, 17, 27.*

*Règlement modifiant le Règlement sur les procédures se rapportant à la Loi sur le statut de l'artiste, DORS/2014-242 du 28-10-14, (2014) 148 Gaz. Can. II, 2687, aa. 1-3.*

Loi sur les relations de travail au Parlement, L.R.C. (1985), ch. 33 (2e suppl.).

*Règlement et règles de procédure de la L.R.T.P., DORS/86-1140, titre, aa. 1, 2, 3 et intertitre le précédent, 4, 11, 12, 15-17, 18, 19, 20, 21, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 30, 32, 33, 37, 39, titre de la partie IV, 40, 42, 44, 45, 48, 51, 52, 53, 54, 56, 67, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 77, 78, 80, 81, 82, 84, annexe.*

*Règlement modifiant le Règlement et règles de procédure de la L.R.T.P., DORS/2014-252 du 03-11-14, (2014) 148 Gaz. Can. II, 2837, aa. 1-35.*

Loi réglementant certaines drogues et autres substances, L.C. 1996, ch. 19.

*Règlement sur les aliments et drogues, C.R.C., ch. 870, aa. G.02.001.2, G.02.003, G.02.003.2, G.02.003.4, G.02.003.5, G.02.003.6, G.02.003.7, G.02.003.8, G.02.003.91, G.02.011.1, G.02.025, G.02.026, G.03.014, J.01.003.2, J.01.007, J.01.007.2, J.01.007.4, J.01.007.5, J.01.007.6, J.01.007.7, J.01.007.8, J.01.007.91, J.01.012.1.*

*Règlement correctif visant certains règlements pris en vertu de la Loi réglementant certaines drogues et autres substances, DORS/2014-260 du 07-11-14, (2014) 148 Gaz. Can. II, 2963, aa. 1-16.*

*Règlement sur les stupéfiants, C.R.C., ch. 1041, aa. 8.3, 9, 9.2, 9.5, 9.6, 9.7,*

9.8, 9.9, 9.92, 13.1, 24, 27, 45, 65.3.

*Règlement correctif visant certains règlements pris en vertu de la Loi réglementant certaines drogues et autres substances*, DORS/2014-260 du 07-11-14, (2014) 148 *Gaz. Can. II*, 2963, aa. 17-28.

*Règlement sur les benzodiazépines et autres substances ciblées*, DORS/2000-217, aa. 16, 17, 19, 20, 21, 26, 27, 28, 33, 34, 47, 48, 50, 54, 62, 64, 79.

*Règlement correctif visant certains règlements pris en vertu de la Loi réglementant certaines drogues et autres substances*, DORS/2014-260 du 07-11-14, (2014) 148 *Gaz. Can. II*, 2963, aa. 29-40.

*Loi sur les relations de travail dans la fonction publique*, L.C. **2003, ch. 22, art. 2.**

*Règlement de la Commission des relations de travail dans la fonction publique*, DORS/2005-79, titre, aa. 1, 2, 3, 4-6, 7, 8, 9, 11, 12, 13, 16, 17, 24, 25, 37, 38, 45, 46 et les intertitres qui le précèdent, 47, 50.1, 51, 54, 57.1, 61, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99-103, 104, 105, 106, annexe.

*Règlement modifiant le Règlement de la Commission des relations de travail dans la fonction publique*, DORS/2014-251 du 03-11-14, (2014) 148 *Gaz. Can. II*, 2717, aa. 1-36.

*Loi sur l'emploi dans la fonction publique*, L.C. **2003, ch. 22, art. 12 et 13.**

*Règlement du Tribunal de la dotation de la fonction publique*, DORS/2006-6, titre, aa. 1, 2, 4, 5, 8, 8.1, 10, 11, 12-14, 15, 16, 17, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30.

*Règlement modifiant le Règlement du Tribunal de la dotation de la fonction publique*, DORS/2014-250 du 03-11-14, (2014) 148 *Gaz. Can. II*, 2712, aa. 1-8.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ils ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.